

■ **Art Gyps François Roulet**, à Saint-Prex, CH-550-0042058-5, plâtrerie-peinture et décoration (FOSC du 25.11.1993, p. 6215). Par décision du 4 janvier 2005, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 903 du 27.01.2005
(02682784 / CH-550.0.042.058-5)